

# La mobilité n'est pas un gage d'ascension professionnelle

Quelque 1,9 million de personnes, âgées de 20 à 59 ans, auraient changé de profession au moins une fois dans leur carrière. 715.000 d'entre elles en restant dans le même secteur d'activité et 1,17 million en le changeant. Pour 42%, cette mobilité s'est accompagnée d'une amélioration de statut. En revanche, pour 34%, elle a été synonyme de déclassement.

Sur la population active de 9,4 millions de personnes, âgées de 20 à 59 ans que comptait le Maroc en 2014, quelque 1,9 million (20%) auraient changé de profession au moins une fois dans leur vie professionnelle. Cependant, cette mobilité se révèle relativement faible parmi les cadres supérieurs. En effet, «en moyenne, chaque centaine de personnes actives âgées de 20 à 59 ans aurait exercé 130 professions. Ce rapport passe de 135 parmi les ouvriers et manœuvres non agricoles à 128 parmi les cadres moyens et employés et à 115 parmi les employeurs et cadres supérieurs», explique le Haut Commissariat au Plan (HCP) qui a présenté, mercredi dernier à Rabat, les résultats d'une enquête sur la mobilité professionnelle et ce, dans le but de comprendre le développement du capital humain. Celle-ci a été menée auprès d'un échantillon de 72.000 personnes actives âgées de 20 à 59 ans, afin d'appréhender l'impact de l'expérience professionnelle sur le capital humain. Cette enquête entre dans le cadre du

La mobilité professionnelle est plus fréquente dans les services.

Recensement général de la population et de l'habitat de 2014. Autre fait marquant relevé par l'étude, cette mobilité professionnelle touche davantage les jeunes opérant dans les secteurs des services (52%), de l'agriculture (29%), de l'industrie (24%), et du BTP (20%). Des secteurs notamment caractérisés par la précarité et le sous-emploi.

La mobilité professionnelle est en général un des éléments propulseurs pour une évolution de carrière. Cet objectif est bien atteint par 42% de la population active concernée par cette enquête et qui a vu son statut professionnel s'améliorer. Cependant, et contrairement aux objectifs d'évolution, la mobilité dans le marché du travail aurait été à l'origine de déclassement de 34% des sondés. Dans les détails, 46% des ouvriers et artisans qualifiés, 27% des cadres moyens et employés et 14% des exploitants agricoles auraient connu une mobilité ascendante, donc bénéfique. La mobilité descendante aurait, par ailleurs, «affecté à concurrence de 74% la position des ouvriers et manœuvres non qualifiés et de 15% celle des ouvriers et artisans qualifiés», note le rapport.

Domage que l'enquête du HCP ne livre pas les raisons de cette mobilité professionnelle. Les enjeux peuvent être différents selon le niveau professionnel, le secteur d'activité et les ambitions

des personnes. Mais, selon la dernière étude réalisée par le cabinet AmalJob, en octobre 2015, la rémunération reste la principale raison qui pousse les salariés à changer d'emploi, suivie des conditions de travail, des avantages sociaux et des contraintes de mobilité géographique.

À noter que les enquêtes du HCP s'inscrivent dans le cadre d'une étude générale de l'évaluation du capital humain et qui fait appel à plusieurs paramètres tels que l'éducation-formation, la santé, l'expérience professionnelle, l'égalité des chances...

Pour mener à bien ces études, le HCP a adopté une approche jugée originale, basée sur des critères de mesure transverses, notamment ceux de la Banque mondiale, ainsi qu'une batterie d'indicateurs unidimensionnels sélectionnés

par l'Organisation de coopération et de développement économiques, afin de rendre compte des rendements de l'investissement dans l'éducation, la formation, l'expérience professionnelle et la santé.

À cet égard, le haut commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi, a souligné que le Maroc investit depuis le début du siècle près d'un «tiers de son PIB dans son capital humain». Et de préciser que l'indice de mesure de ce capital montre que «le Maroc s'aligne sur un certain nombre de pays émergents.

Cependant, en se comparant à eux sur des dimensions, comme l'éducation-formation, le Maroc reste bien en deçà de la moyenne», d'où la nécessité d'une réforme globale. ■

Mohamed Sellam

## Scolarité et emploi

Un des contrastes les plus importants relevés par le HCP est sans doute celui de la relation entre le niveau de scolarité et le chômage.

Le HCP souligne que «la hausse du nombre d'années de scolarité a tendance à s'accompagner d'une hausse du sous-emploi, du chômage et de sa durée, et ce, jusqu'à une durée d'études de 12 années. Par la suite, à partir de 13 ans de scolarité, les chances d'emploi

s'améliorent avec l'augmentation du nombre d'années d'études».

En 2013, le taux de chômage variait de 2,3% pour ceux n'ayant jamais été scolarisés à 18,2% pour ceux ayant une durée de scolarité de 10 à 12 ans. Ce taux diminue par la suite pour s'établir à 16,9% pour une durée de scolarité de 17 à 19 ans. Le sous-emploi a enregistré, lui aussi, la même tendance.